

## PROCOLE SANITAIRE (RENTREE 2021)

Compte tenu de la période d'auto-confinement de 7 jours prévue pour les voyageurs à l'entrée au Niger, les personnels et les élèves concernés doivent observer cette mesure avant de se présenter dans l'établissement. L'entrée des élèves et des personnels sera soumise à une déclaration sur l'honneur.

### 1. Dispositifs à l'entrée et à la sortie de l'établissement :

- Utilisation de deux entrées :
  - ✓ entrée principale (élèves du primaire CP à CM2 et élèves du secondaire).
  - ✓ entrée maternelle (parents et élèves de maternelle)
- Affichage des gestes barrières dans le T-WALL.  
A l'entrée dans l'établissement, lavage des mains obligatoire.
- Protocole d'entrée des visiteurs et entreprises extérieures dans l'établissement :  
Port du masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement
  - ✓ Visiteurs : accès à l'établissement aux heures ouvrables ou sur rendez-vous à préciser à l'administration. Accompagnement des visiteurs et reconduction par un gardien.
  - ✓ Entreprises : accès sur rendez-vous – Accueil et prise en charge par l'Agent chef.

### 2. Mesures de prévention sanitaire :

#### **Lavage des mains :**

- ✓ Distributeurs de gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'établissement et différents points de lavage répartis dans l'établissement.
- ✓ Savon liquide dans tous les points de lavage.

*Obligation de se laver les mains à l'entrée de l'établissement, à l'entrée et à la sortie des toilettes.*

#### **Port du masque dans les salles :**

- ✓ Obligatoire pour les adultes. Enseignants autorisés à enlever le masque sur l'estrade à distance des élèves uniquement.
- ✓ Obligatoire pour les élèves du 2<sup>nd</sup> degré (6<sup>ème</sup> à Terminale) - hors cours d'EPS

Les élèves du 2<sup>nd</sup> degré présenteront leur masque au surveillant à leur entrée dans l'établissement.

#### **Détection des signes de maladie des enfants :**

- Information aux familles sur la nécessité de garder l'enfant à la maison et au personnel de rester à la maison s'il présente des signes de fièvre ou de maladie.

**Désactivation des fontaines d'eau potable :** Les élèves devront amener leur gourde ou leur bouteille d'eau.

### 3. Désinfection et nettoyage

- ✓ Aération prolongée des salles de classes durant la pause méridienne et en fin de journée.
- ✓ Aération des salles entre chaque groupe d'élèves.

- ✓ Nettoyage quotidien des salles de classe.
- ✓ Poubelles vidées chaque ½ journée

#### **4. Gestion d'un cas suspect dans un établissement scolaire**

##### **Détection de symptômes pouvant être ceux du COVID19 chez un personnel ou un élève :**

- a. Informer immédiatement la direction
  - b. L'élève est pris en charge et isolé par le personnel de santé à l'infirmerie.
  - c. Appel de la famille pour retour de l'élève au domicile et orientation vers un médecin.
  - d. La famille doit se rendre chez un médecin :
- **Si le médecin ne préconise pas de test PCR**, communication à l'établissement d'un certificat médical autorisant le retour de l'élève en classe.
  - **Si le médecin préconise le passage d'un test PCR :**
    - ✓ **Si le test est négatif**, l'élève ou le personnel suit le protocole de soin et d'absence lié à sa maladie avant de réintégrer l'établissement.
    - ✓ **Si le test est positif**, fermeture de la classe de l'élève L'établissement contacte la cellule COVID du Niger pour mise en place des règles sanitaires en vigueur (test des personnes contact).

**Ce protocole s'adapte aux décisions du ministère de la Santé.**

- 5. Evaluation du dispositif :** Une évaluation du dispositif sera proposée alternativement au CHS de la communauté scolaire et au CHSCT à chaque période de l'année.

#### **Ce qui change par rapport à l'année 2020-2021 :**

- Le masque n'est plus obligatoire à l'extérieur des salles ni dans les T-Wall (Attention, il
- Le masque n'est plus obligatoire à l'extérieur des salles ni dans les T-Wall (Attention, il **reste obligatoire à l'intérieur des salles pour les élèves du collège et du lycée et pour les personnels** - Les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale devront le présenter au surveillant à l'entrée dans l'établissement)
- Plus de prise de température à l'entrée (Attention, il faut être attentif aux signes de fièvre à la maison et ne pas venir à l'école dans ce cas).
- Au second degré, les élèves changent de salle à chaque cours (l'aération doit être plus fréquente)

#### **Ce qui ne change pas :**

- Le masque est obligatoire à l'intérieur des salles pour les adultes et les élèves à partir de la 6<sup>ème</sup>.
- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée dans l'établissement.
- Les élèves doivent amener une gourde ou une bouteille d'eau (les fontaines à eau restent désactivées)
- La période d'autoconfinement doit être respectée si on est cas contact ou si on a voyagé hors du Niger.
- Il faut signaler toute suspicion de COVID ou toute situation de cas contact à la direction